
Programme de Formation

La cytométrie en flux spectrale



Organisation

Durée : 16 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Chercheurs, ingénieurs et techniciens du secteur public et privé dans le domaine des sciences du vivant.



Objectifs pédagogiques

- Acquérir par une alternance de cours et de travaux pratiques, les principes et la méthodologie d'analyse d'échantillons par cytométrie en flux spectrale
- Concevoir une expérience de cytométrie spectrale
- Optimiser ses échantillons contrôles et les réglages du cytomètre
- Traiter les données brutes et les analyser



Description

Cours

- Généralités sur la cytométrie en flux
- Spécificité de la cytométrie spectrale : détection de la fluorescence, et traitement du signal (décomposition linéaire)
- Immuno-phénotypage : conception expérimentale et panel design
- Gestion de l'autofluorescence

Travaux pratiques et dirigés

- Visualisation des spectres
- Immuno-phénotypage : acquisition des échantillons et des contrôles
- Décomposition linéaire
- Combinaisons inédites : faisabilité et limites
- Gestion de l'auto-fluorescence : modulation de l'auto-fluorescence, l'auto-fluo comme un marqueur
- Acquisition d'échantillons d'eau de mer
- Analyse des données



Prérequis



Des connaissances en biologie sont nécessaires ; des notions en cytométrie conventionnelle sont préférables.



Modalités pédagogiques

Alternance de cours (8 h) et de TD/TP (9 h) en sous-groupe de 2 à 4 personnes maximum.



Moyens et supports pédagogiques

Cytomètre Cytex Aurora 5 lasers et cytomètre de prêt

Logiciels d'analyse : SpectroFlo, FlowJo

Les présentations et documents de formation seront remis aux participants au format PDF sur clés USB.



Modalités d'évaluation et de suivi

Un suivi individualisé par des évaluations formatives est assuré. Une attestation de fin de formation est délivrée à la fin du parcours.



Informations sur l'admission

L'admission à cette formation ne fait l'objet d'aucun examen, test ou sélection préalable ; l'inscription est validée après réception du dossier complet et confirmation par l'organisme de formation.



Informations sur l'accessibilité

Notre organisme s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à distance et en présentiel aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est mobilisable afin d'analyser les besoins spécifiques et de mettre en place, lorsque cela est possible, les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles nécessaires.